

Le prix d'un litige

« J'achète une voiture d'occasion à un professionnel sous garantie.

Le moteur casse après un mois et il refuse de prendre la réparation en charge. »

Votre juriste obtient l'échange gratuit du moteur.
AXA couvre les frais d'avocat et d'expertise.

	Sans /	avec Ma Protection Juridique		
Moteur	12 000 € /	Echange gratuit	0 €	
Avocat	800 € /	Reste à charge	336 €	
Expertise	1 000 € /	Reste à charge	0 €	
Total	13 800 € /		336 €	

Vous économisez 13 464 € !

Vous pensez être assuré mais vous ne l'êtes pas !

Les garanties de protection juridique des contrats auto, scolaire, voyage et des cartes bancaires ne s'appliquent qu'à peu de domaines.

Une réelle Protection Juridique est nécessaire.

Ma Protection Juridique vous défend pour 6,50 €/mois !

78 €/an
seulement



170 juristes diplômés bac + 5
situés en France
à votre service

Votre interlocuteur AXA

Notre savoir-faire

170 juristes, 130 avocats partenaires
Plus de 160 000 informations juridiques délivrées
et de 40 000 litiges gérés
chaque année



Votre Espace Client **Mon AXA**

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur **Mon AXA** via axa.fr

AXA vous répond sur :



assurance **citoyenne**

+ de confiance, + de prévention, + de solidarité, + d'engagement pour l'environnement... Cette offre appartient à la gamme Assurance citoyenne. Retrouvez les atouts citoyens de votre assurance sur axa.fr.

Juridica, la filiale spécialisée en assurance de protection juridique d'AXA France, S.A. au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - TVA intracommunautaire n° FR 69 572 079 150 - Siège social : 1 place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. **Entreprise régie par le Code des assurances.**



Défendu
Détendu

Ma Protection Juridique
Un juriste à mes côtés

Je choisis
une assurance **citoyenne**

Le litige, un risque méconnu

Connaissez-vous les textes de loi ?

Maîtrisez-vous le vocabulaire juridique ?

Pouvez-vous payer un procès ?

Comment faites-vous quand

Vous devez **rédiger le contrat** d'une employée de maison.

Votre garagiste n'a pas changé des pièces **facturées**.

Un artisan **abandonne votre chantier** en cours.

Le lave-linge que vous avez acheté en ligne n'est **pas livré**.

Votre connexion Internet reste **hors service** malgré x relances.

Votre enfant est **harcelé** sur Internet.

Un voisin a **embouti** votre portail et refuse de vous dédommager...

« Je préfère ne rien faire, même si l'enjeu est élevé. »

Les sources de conflit sont nombreuses.

Faire valoir ses droits est souvent difficile.

Comment vous défendre ?

La plupart d'entre nous renonce en cas de litige :
trop compliqué, trop long, trop cher...

L'aide d'un professionnel du droit est nécessaire.



Protégez-vous au quotidien

La prévention

Information juridique par téléphone

Un juriste vous renseigne sur **vos droits et obligations** dans tous les domaines du droit.

Il vous oriente dans les **démarches administratives et juridiques**.

Il vous indique les **aides sociales et financières** auxquelles vous avez droit et les **démarches à effectuer** pour les obtenir.

Il vous fournit des **formulaires types** et des **modèles de lettres, contrats, statuts**.

Analyse juridique des contrats

Il vous aide dans la **compréhension des contrats** que vous devez signer et analyse leur **validité juridique**.

Conseil juridique

Il vous conseille en cas de **licenciement** pour motif personnel, modification unilatérale de **contrat de travail** par l'employeur ou **harcèlement** au travail en tant que victime.

Et dans les coups durs

L'action juridique

En cas de litige

Il vous conseille sur la **stratégie** à adopter.

Il **intervient** auprès de la partie adverse pour vous **défendre** et proposer une **solution amiable**.

Il engage les experts et les huissiers.

En cas de procès

Il **constitue votre dossier** et vous met en relation avec l'avocat de votre choix, les experts, huissiers.

Il **suit l'affaire** jusqu'à l'application de la décision du tribunal.

La prise en charge financière

Nous participons à vos **frais et honoraires** d'avocats, experts, huissiers.

Nous indemnisons votre préjudice en cas d'**usurpation d'identité**.

Concrètement

Nous couvrons tous ces risques

Voisinage Nuisances sonores, haie non taillée, servitude refusée...

Auto Réparations surfacturées, vice caché, vendeur malhonnête...

Consommation Commande Internet perdue, démarchage abusif, vol annulé non remboursé...

Habitat Chauffe-eau non remplacé par le propriétaire, syndic négligent, augmentation de charges injustifiée...

Travail Licenciement abusif, harcèlement moral, convention collective non respectée...

Santé Infection nosocomiale, erreur de diagnostic, devis dentaire dépassé...

Internet Usurpation d'identité, harcèlement sur les réseaux sociaux...

4 options selon vos priorités

Pack Mes Proches et Moi

7,50 €/mois

Nous validons vos contrats de PACS, séjour en maison de retraite, mandat de protection future, concession funéraire...

Nous vous assurons contre les litiges liés à une séparation, succession, mise sous tutelle, curatelle...

Nous vous apportons un soutien psychologique si nécessaire durant un litige.

Pack Mes Travaux

15 €/mois

Nous vous protégeons des litiges pouvant survenir en cas de travaux ou construction : artisans, urbanisme, administrations.

Nous validons vos contrats d'architecte, achat sur plan, devis...

Pack Mes Locataires et Moi

4,75 €/mois

Nous assurons les litiges liés à la location de vos biens immobiliers : loyers impayés, dégradations...

Nous validons vos contrats de location, de gestion locative.

Nous assurons vos SCI ou SARL familiales.

Pack Ma Protection Enrichie

16,25 €/mois

Nous doublez notre prise en charge !

Nous couvrons les litiges survenus à l'étranger.

Nous participons aux frais de justice si nous ne pouvons intervenir.